

Réf: Dossier N° 017722

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COSMAFRIQUE »

Siège social Abidjan, Yopougon, ZONE INDUSTRIELLE, DERRIERE
SOCIAM, LOT 2524, 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 18/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COSMAFRIQUE »

Objet : FABRICATION, CONDITIONNEMENT ET VENTE DE
PRODUITS COSMETIQUES

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ZONE INDUSTRIELLE,
DERRIERE SOCIAM, LOT 2524, 00

Dirigeant(s) : M CHOUR ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02750 du 29/07/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19250/GTCA/RC/2021 du 29/07/2021

